ECCION SUBSE

Eurin, 12 Juin 1864.

Monnieur Deebs, Chef

Département Politique de la Confideration Guile

Monsim le Présidents Berne

1. Les vers à soie éclos de la graine provenout du Japon ont reupi à meneille: les une disent qu'ils ne contractent la maladie dominante / atrophie qu'apres la quatrierne année; d'autres vont plus loin et fontiennent que, non Seulement, ces vers ifons de la 4 " année, n'ont pas cette contagion, mais que même ils sont devenus plus grands et plus robustes & que la Soie a perdu la couleur verdate pour prendre un beau jaune paille, et qu'elle est plus aboudante et plus fine; en d'autres mots, les bers à toie du Japon auraient dans 1 ans, en s'acclimatant, arquis les Dodis

(EIDGEN. ARCHIV)

qualités des vers à Soie les plus apprécies de la fombardie, avant la maladie.

le fait a fait tourner les yeux vers les pays qui, ensuite des traités et ayant des Confuls au J'apon, sont dans le cas de se procurer de la graine; et par conséquent vers la Seripe. Le Ministre des Offaires Changères, Monfieur

l'isconti- Venosta, me recommanda dans ce but M. l'Ingénieur Ticozzi, l'un des grands

cultivateurs de la Tombardie.

Hier, jour d'audience ardinaire, causant de cet objet, je rendis le Ministre attentif à la exiconstance qu'il derait afsez difficile de faire droit à da recommandation attende que le Gouvernement fédéral, très probablement, me derait pas dans le cas de vatisfaire aux demandes qui lui parviendront de la feiistes, en fort grand nombre.

de mon objection quant à sa recommendation pour un simple particulier, mais comme il pariet me montrer le disir Toblemir une

certaine?

certaine quantité de la dite graine pour le compte de l'état, dans l'intention de la distribuer dans les différentes provinces du Rayaume, d'après certaines règles qui seraient adoptées, je lui dis que l'affaire changeait alors de face & que, ce quele Confeil fédéral pourrait difficilement faire pour un individu, simple spiculateur; il pourrait ou contraire, à mon avis, le faire over raison from un Jouverneut Maisin et ami. Je lui promis de bous en cérire confiden. tiellements afin d'etre sur que, d'il se décidait à formuler la demande, elle puipe du accueillie Il me semble qu'en rendant ce petit berine, le fouvernement suifse n'a qu'à gagner. D'abord, tout ce qui améliere et augmente la daie grège en Stalie facilité les fabriques duipes gui produisent des étaffes et des rubans -, en second lieu, l'Italie ne tardera pas a envoyer une Ambassade au Japon pour la Stipulation I un traite et l'établissement dun Confulat. Le Ministre m'a meme demandé -des données sur la manière bout nous mous y

étions pris ; il se pourrait, par configuent, que nous, qui n'avons qu'un Consulat dans marine, fusions bientet dans le cas d'obtenir de cette dernière, la protection morale et matérielle qui, dans ces parages, est si souvent une nécepité.

Enfin, la proximité de l'auvirture de nouvelles nigociations pour le traité de l'auvirture de nous vous eonseille également d'accoider cette facile faveur. Si donc le l'anseil fédéral serait disposé à faire s'on possible pour abteurs une certaine quantité —, par ovemple une singtaine de Milogrammes—, le graine de vers à soie du Japon en faveur du Jouvernement Stalien, je bous prie de m'autoriser a en faire la comment : cation confidentielle au Ministre des Offacies transjères.

I j'ai, dans la même conversation, attiré l'attention du Ministre de le maurais effet produit par l'interprétation donnée à l'art. I du traité de Commerce de 1891, fe lui fis observer que la rédaction de cet actiele

frailait of

Curin,

## LEGATION SUISSE

TALIE.

parlait clairement en notre faveur. Javais appris les plaintes des néjouants cluipes à Maples de ce Consul Général M. Meuricoppe, et j'avais un dans les journain les démarches toutes récentes du Jouvernement de Leveure en vue principalement du drait d'entrée dur les franços réduit à f'. 4 par le Praité Franços Malieir.

Sans entrer dans une discupion formelle, le Ministre me dit que la différence de traitement provenait de la différence des atilh, analogues dans les différents braités: que la où l'on avait voule donner le fans prébande par la Suisse, la rédaction était explicite. Je lui repliquai qu'il suffisait à la Suipe que l'article contenu dans son traité fut clairement rédigé dans le peus qu'elle lui attribue, et qu'il ne lui apparteait pas d'aller cherches des droits dans les traités stipulés par l'Italie aux l'autres nations. Sans continuer la discupion, le Ministre

ajouta 3

ajouta que la question prouvait être bientat rétolue, puisque, de part et à autre, audait dispose à entamer dans delai les négociations from le renouvellement du traite'. M'ai lu, dans les jaurnaux Juipes, la nouvelle que le Moi est souffrant, meiontent et de manuaise humeur. Il a papie la revue dimanche 5 Ct. des 18,000 hommes, troupe et garde nationale, qui out défilé devant lui ( qui était à cheval pendant tout le temps ), à la vue du peuple, et du Corps Diplomatique qui y assistait du haut du baleon du Ministère des Offaires Thangeres; et vien n'y paraifsait. Les in-- formations de bonne source, aspecent que le Roi est très-bien et de houve humeur. Veuillez agreer, Manfieur le Diéfident,

l'asurance de ma haute consideration.

J. B. Pida